

mis en ligne le 23 novembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13128 DU 20 NOVEMBRE 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

DEMENAGEMENT

5 Place Notre Dame

Samedi 25 novembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par LE MENTEC Jean Marc – 5 place Notre Dame 56260 LARMOR-PLAGE

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe de condamner 2 places de stationnement.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le samedi 25 novembre 2023 de 08h00 à 18h00, il importe de condamner 2 places de stationnement à hauteur du n° 05 place Notre Dame pour permettre le stationnement d'un camion de livraison de déménagement.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

